

# Dépassé

par votre facture  
d'énergie ou d'eau ?



**Vous pouvez compter  
sur le CPAS !**



## Votre facture d'énergie ou d'eau est trop élevée ?

- Vous n'arrivez plus à payer votre facture de gaz, d'électricité ou d'eau ?
- Vous ne comprenez pas votre décompte annuel ?
- Vous voulez recevoir des conseils pour consommer moins ?
- Vous voulez changer de fournisseur d'énergie ?
- Vous vous demandez si vous avez droit au tarif social ?
- Ou tout simplement : vous êtes perdu et vous ne savez pas par où commencer ?

## Le CPAS peut vous aider !

- En vous informant et vous soutenant dans vos démarches ;
- en vous aidant à élaborer un budget équilibré pour payer vos factures à temps ou régler vos dettes ;
- en vous accordant une aide financière si vous ne disposez pas des revenus suffisants.

### INFOS & QUESTIONS

Cellule Energie Bruxelles / Service Médiation de Dettes (SMD)

Rue de la Sablonnière 2, 1000 Bruxelles

 **0800 35 218** (gratuit)     energie@cpasbxl.brussels

Lundi au vendredi : 9h-12h et 13h-16h

### Guichet énergie & eau

Un travailleur social répondra à vos questions en matière d'énergie et d'eau lors d'une permanence d'information.

Cellule Energie Bruxelles, rue de la Sablonnière 2, 1000 Bruxelles

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois, 10h-14h

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, 14-18h

Antenne sociale Bollen, rue Jan Bollen 33, 1020 Laeken

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois, 9h-12h